



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at [http://www.upov.int/test\\_guidelines/en/list.jsp](http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp)

This publication has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : [http://www.upov.int/test\\_guidelines/fr/list.jsp](http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp)

Cette publication a été numérisée à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter [http://www.upov.int/test\\_guidelines/en/list.jsp](http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp) zu finden.

Diese Veröffentlichung wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen von der originalen Veröffentlichung aufweisen.

---

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en [http://www.upov.int/test\\_guidelines/es/list.jsp](http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp).

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.



TG/118/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 9 avril 2003

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉ**  
GENÈVE

<p><b>CHICORÉE</b> (<i>Cichorium endivia</i> L.)</p>
--

**PRINCIPES DIRECTEURS**

**POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN**

**DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ**

Autre(s) nom(s) commun(s) : \*

<i>latin</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Cichorium endivia</i> L.	Endive	Chicorée	Endivie	Escarola

**DOCUMENTS CONNEXES**

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") et les documents "TGP" qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente].

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS .....	3
2.	MATERIEL REQUIS.....	3
3.	METHODE D'EXAMEN .....	3
3.1	Durée des essais .....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen .....	4
3.4	Protocole d'essai .....	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité .....	5
4.3	Stabilité .....	5
5.	GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE .....	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES .....	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple .....	6
6.5	Légende.....	6
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES .....	15
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères .....	15
8.2	Explications concernant certains caractères .....	15
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	18
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE .....	19

## 1. Objet de ces principes directeurs

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Cichorium endivia* L.

## 2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 g ou 10 000 graines au moins.

2.4 Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté de l'espèce et la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collections, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.5 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie importants.

2.6 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

## 3. Méthode d'examen

### 3.1 *Durée des essais*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

### 3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères de la variété qui sont utiles pour l'examen DHS, un lieu supplémentaire d'essai est admis.

### 3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

### 3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.4.2 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 60 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux ou plusieurs répétitions.

### 3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations déterminées par mesure ou dénombrement doivent porter sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune des 20 plantes.

### 3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

## 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

### 4.1 *Distinction*

#### 4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

#### 4.1.2 *Différences reproductibles*

La durée minimale des essais recommandée sous la section 3.1 tient compte, d'une manière générale, de la nécessité de s'assurer que les différences éventuellement observées dans un caractère sont suffisamment reproductibles.

#### 4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qui par son expression est un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore un caractère pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

## 4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 2% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 60 plantes, trois plantes hors type sont tolérées.

## 4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

## 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés similaires soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : type de variété botanique (caractère 1);
- b) Variétés de type scarole seulement : Plante : sous-type (caractère 2);
- c) Variétés autres que de type scarole seulement : Plante : sous-type (caractère 3);
- d) Cœur : forme en section longitudinale (caractère 6);
- e) Fleur : couleur (caractère 28);
- f) Époque de montaison (caractère 30).

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

### 6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

### 6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

### 6.5 *Légende*

(\*) Caractère avec astérisque – voir la section 6.1.2

(a) à (c) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1.</b> (* (+)	<b>Plant: botanical type</b>	<b>Plante: type de variété botanique</b>	<b>Pflanze: botanischer Typ</b>	<b>Planta: tipo botánico</b>		
	plain type	scarole	ganzblättrig	de hojas anchas	<i>Cichorium endivia</i> var. <i>latifolia</i>	1
	intermediate type	intermédiaire	intermediär	tipo intermedio		2
	cut type	frisée	krausblättrig	de hojas rizadas	<i>Cichorium endivia</i> var. <i>crispa</i>	3
<b>2.</b> (* (+)	<b><u>Plain type varieties only:</u> Plant: sub-type</b>	<b><u>Variétés de type scarole seulement:</u> Plante: sous-type</b>	<b><u>Nur ganzblättrige Sorten:</u> Pflanze: Untergruppe</b>	<b><u>Sólo variedades de hojas anchas:</u> Planta: subtipo</b>		
	Grosse bouclée	Grosse bouclée	Grosse bouclée	Grosse bouclée		1
	À cœur plein	À cœur plein	À cœur plein	À cœur plein		2
	Géante maraîchère	Géante maraîchère	Géante maraîchère	Géante maraîchère		3
	Cornet	Cornet	Cornet	Cornet		4
<b>3.</b> (* (+)	<b><u>Non-plain type varieties only:</u> Plant: sub-type</b>	<b><u>Variétés autres que de type scarole seulement:</u> Plante: sous-type</b>	<b><u>Nur krausblättrige Sorten und Zwischentypen:</u> Pflanze: Untergruppe</b>	<b><u>Excluyendo escarola de hojas rizadas:</u> Planta: subtipo</b>		
	Wallonne	Wallonne	Wallonne	Wallonne		1
	Louviers	Louviers	Louviers	Louviers		2
	D'été à cœur jaune	D'été à cœur jaune	D'été à cœur jaune	D'été à cœur jaune		3
	Other types (including intermediate types between cut and plain types)	Autres (y compris types intermédiaires frisée-scarole)	Andere Typen (einschließlich Zwischentypen zwischen krausblättrigen und ganzblättrigen Typen)	Otros tipos (incluidos los intermedios entre los tipos de hojas rizadas y los tipos de hojas anchas)		4

English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
<b>4. (a) Plant: diameter</b>	<b>Plante: diamètre</b>	<b>Pflanze: Durchmesser</b>	<b>Planta: diámetro</b>			
small	petit	klein	pequeño	Batavia Améliorée, De Louviers	3	
medium	moyen	mittel	medio	Blonde à cœur plein, D'été à cœur jaune, Golda	5	
large	grand	groß	grande	Grosse Pancalière	7	
very large	très grand	sehr groß	muy grande	Super Fiorentina, Wallonne	9	
<b>5. (a) Plant: growth habit</b>	<b>Plante: port</b>	<b>Pflanze: Wuchsform</b>	<b>Planta: porte</b>			
erect	dressé	aufrecht	vertical	Cornet de la Loire, Gloire de l'Exposition	1	
semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semivertical	Blonde à cœur plein, D'été à cœur jaune	3	
horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Argentée Mirabel, De Ruffec	5	
<b>6. (*) (+)</b>	<b>Heart: shape in longitudinal section</b>	<b>Cœur: forme en section longitudinale</b>	<b>Herz: Form im Längsschnitt</b>	<b>Cogollo: forma en sección longitudinal</b>		
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Cornet de la Loire	1
	transverse broad elliptic	elliptique large transverse	quer breit elliptisch	elíptica ancha transversal	D'été à cœur jaune	2
	transverse narrow elliptic	elliptique étroite transverse	quer schmal elliptisch	elíptica estrecha transversal	Argentée Mirabel, De Louviers, Golda	3
<b>7. (*)</b>	<b>Heart: color</b>	<b>Cœur: couleur</b>	<b>Herz: Farbe</b>	<b>Cogollo: color</b>		
	yellowish green	vert jaunâtre	gelblichgrün	verde amarillento	Blonde à cœur plein, Toujours Blanche	1
	green	vert	grün	verde	Reine d'Hiver	2
<b>8.</b>	<b>Heart: intensity of green color</b>	<b>Cœur: intensité de la couleur verte</b>	<b>Herz: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Cogollo: intensidad del color verde</b>		
	light	claire	hell	claro	De Ruffec, Reine d'Hiver	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Wallonne	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro		7

English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>9. (b) Leaf: attitude</b>	<b>Feuille: port</b>	<b>Blatt: Haltung</b>	<b>Hoja: porte</b>		
erect	dressé	aufrecht	erecta	Cornet de la Loire, Reine d'Hiver	1
semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecta	De Ruffec, Géante maraîchère	3
horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	D'hiver de Provence	5
<b>10. (b) Leaf: incurving of distal part (+)</b>	<b>Feuille: courbure de l'extrémité</b>	<b>Blatt: Krümmung der Spitze</b>	<b>Hoja: curvatura de la parte distal</b>		
weak	faible	gering	débil	Blonde à cœur plein, D'hiver de Provence	3
medium	moyenne	mittel	media	Grosse Pancalière	5
strong	forte	stark	fuerte	Géante maraîchère, Reine d'hiver	7
<b>11. (b) Leaf: length</b>	<b>Feuille: longueur</b>	<b>Blatt: Länge</b>	<b>Hoja: longitud</b>		
short	courte	kurz	corta	D'été d'Anjou	3
medium	moyenne	mittel	media	Batavia améliorée, D'hiver de Provence	5
long	longue	lang	larga	Argentée Mirabel, D'été à cœur jaune	7
<b>12. (b) Leaf: maximum width</b>	<b>Feuille: largeur maximale</b>	<b>Blatt: maximale Breite</b>	<b>Hoja: anchura máxima</b>		
narrow	étroite	schmal	delgada	De Namur, D'Hiver du Var	3
medium	moyenne	mittel	media	Batavia Améliorée, Grosse Bouclée 2, Wallonne	5
broad	large	breit	ancha	D'été à cœur jaune, Géante maraîchère	7

English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>13. (b) <u>Plain type varieties only</u>: Leaf: shape</b>	<b><u>Variétés de type scarole seulement</u>: Feuille: forme</b>	<b><u>Nur ganzblättrige Sorten</u>: Blatt: Form</b>	<b><u>Sólo variedades de hojas anchas</u>: Hoja: forma</b>		
narrow obovate	obovale étroite	schmal verkehrt eiförmig	oboval estrecha	D'Hiver du Var, Escariol grüner	3
obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	Argentée Mirabel	5
broad obovate	obovale large	breit verkehrt eiförmig	oboval ancha	Diva, Géante maraîchère	7
<b>14. (b) Leaf: color (*)</b>	<b>Feuille: couleur</b>	<b>Blatt: Farbe</b>	<b>Hoja: color</b>		
yellowish green	vert jaunâtre	gelblichgrün	verde amarillento	Blonde à cœur plein, Toujours Blanche	1
green	vert	grün	verde	Batavia Amériorée, D'été d'Anjou, De Namur	2
greyish green	vert gris	gräulichgrün	verde grisáceo	De Louviers	3
<b>15. (b) Leaf: intensity of green color</b>	<b>Feuille: intensité de la couleur verte</b>	<b>Blatt: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Hoja: intensidad del color verde</b>		
light	claire	hell	claro		3
medium	moyenne	mittel	medio		5
dark	foncée	dunkel	oscuro		7
<b>16. (b) <u>Non-plain type varieties only</u>: Leaf: distance between lobes</b>	<b><u>Variétés de type non scarole seulement</u>: Feuille: distance entre les lobes</b>	<b><u>Nur krausblättrige Sorten und Zwischentypen</u>: Blatt: Abstand zwischen den Lappen</b>	<b><u>Sólo variedades que no son de hojas anchas</u>: Hoja: distancia entre los lóbulos</b>		
short	petite	kurz	corta	De Louviers, D'été à cœur jaune, Wallonne	3
medium	moyenne	mittel	media	De Meaux	5
long	grande	lang	larga	De Ruffec, Gloire de l'Exposition, Grosse Pancalière	7

English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>17. (b) Leaf: dentation of margin</b>	<b>Feuille: denture du bord</b>	<b>Blatt: Zähnung des Randes</b>	<b>Hoja: dentado del borde</b>		
weak	faible	gering	débil		3
medium	moyenne	mittel	medio		5
strong	forte	stark	fuerte		7
<b>18. (b) Leaf: undulation of margin</b>	<b>Feuille: ondulation du bord</b>	<b>Blatt: Randwellung</b>	<b>Hoja: ondulación del borde</b>		
weak	faible	gering	débil		3
medium	moyenne	mittel	media	D'Hiver du Var	5
strong	forte	stark	fuerte	Blonde à cœur plein	7
<b>19. (b) Leaf: creasing</b>	<b>Feuille: crispation</b>	<b>Blatt: Faltung</b>	<b>Hoja: crenado</b>		
weak	faible	gering	débil	Argentée Mirabel, De Namur	3
medium	moyenne	mittel	medio	Batavia Améliorée, D'Hiver de Provence	5
strong	forte	stark	fuerte	Blonde à cœur plein, De Ruffec	7
<b>20. (b) <u>Plain type varieties only</u>: Leaf: glossiness</b>	<b><u>Variétés de type scarole seulement</u>: Feuille: brillance</b>	<b><u>Nur ganzblättrige Sorten</u>: Blatt: Glanz</b>	<b><u>Sólo variedades de hojas anchas</u>: Hoja: brillo</b>		
weak	faible	gering	débil	D'Hiver du Var	3
medium	moyenne	mittel	intermedio	Argentée Mirabel, Blonde à cœur plein	5
strong	forte	stark	fuerte		7

English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>21. (b) <u>Non-plain type varieties only:</u> Leaf: ratio length of midrib without lamina/total length of leaf</b> (*) (+)	<b><u>Variétés de type non scarole seulement:</u></b> <b>Feuille: rapport longueur de la nervure médiane sans limbe/longueur totale de la feuille</b>	<b><u>Nur krausblättrige Sorten und Zwischentypen:</u></b> <b>Blatt: Verhältnis Länge der Mittelrippe ohne Blattspreite/Gesamt-länge des Blattes</b>	<b><u>Sólo variedades que no son de hojas anchas:</u></b> <b>Hoja: proporción entre la longitud del nervio central sin lámina y la longitud total de la hoja</b>		
very small	très petit	sehr klein	muy pequeña	D'Olivet	1
small	petit	klein	pequeña	De Louviers	3
medium	moyen	mittel	media	Wallonne	5
large	grand	groß	grande	De Namur	7
very large	très grand	sehr groß	muy grande	Toujours Blanche	9
<b>22. (b) Leaf: width of midrib at base</b> (*) (+)	<b>Feuille: largeur de la nervure médiane à la base</b>	<b>Blatt: Breite der Mittelrippe an der Basis</b>	<b>Hoja: anchura del nervio central en la base</b>		
very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecho	De Louviers, Toujours Blanche	1
narrow	étroite	schmal	estrecho	D'été d'Anjou, D'Hiver du Var	3
medium	moyenne	mittel	medio	D'été à cœur jaune, Grosse bouclée 2	5
broad	large	breit	ancho	Blonde à cœur plein, Wallonne	7
<b>23. (b) <u>Non-plain type varieties only:</u> Leaf: color of midrib at base</b> (*)	<b><u>Variétés de type non scarole seulement:</u></b> <b>Feuille: couleur de la nervure médiane à la base</b>	<b><u>Nur krausblättrige Sorten und Zwischentypen:</u></b> <b>Blatt: Farbe der Mittelrippe an der Basis</b>	<b><u>Sólo variedades que no son de hojas anchas:</u></b> <b>Hoja: color del nervio central en la base</b>		
white	blanche	weiß	blanco	D'été à cœur jaune	1
pink	rose	rosa	rosa	De Meaux	2

English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>24. (c) Stem: height (*)</b>	<b>Tige: hauteur</b>	<b>Stengel: Höhe</b>	<b>Tallo: altura</b>		
short	courte	niedrig	bajo	De Louviers	3
medium	moyenne	mittel	medio	D'été à cœur jaune, Vicor	5
tall	haute	hoch	alto	Cornet de la Loire, D'Hiver de Provence	7
<b>25. (c) Stem: fasciation</b>	<b>Tige: fasciation</b>	<b>Stengel: Verbänderung</b>	<b>Tallo: fasciación</b>		
absent	absente	fehlend	ausente	Cornet d'Anjou, D'Hiver de Provence, Ruffec	1
present	présente	vorhanden	presente	D'été d'Anjou, Golda, Grosse bouclée 2	9
<b>26. (c) Stem: attitude of branches</b>	<b>Tige: port des ramifications</b>	<b>Stengel: Stellung der Seitentriebe</b>	<b>Tallo: porte de las ramificaciones</b>		
erect	dressé	aufrecht	erecto	Batavia Améliorée, D'Olivet, Grosse bouclée 2, Toujours Blanche	1
semi-erect	demi dressé	halbaufrecht	semierecto	D'été d'Anjou	3
horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal	Canta, Emilie, Ariga	5
<b>27. (c) <u>Plain type varieties only</u>: Stem: shape of stipules (*)</b>	<b><u>Variétés de type scarole seulement</u>: Tige: forme des stipules</b>	<b><u>Nur ganzblättrige Sorten</u>: Stengel: Form der Nebenblätter</b>	<b><u>Sólo variedades de hojas anchas</u>: Tallo: forma de las estípulas</b>		
elliptic	elliptiques	elliptisch	elíptica	Argentée Mirabel	1
broad elliptic	elliptiques larges	breit elliptisch	elíptica ancha	Blonde à cœur plein	2
circular	arrondis	rund	circular	Solera	3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>28.</b> (*)	<b>Flower: color</b>	<b>Fleur: couleur</b>	<b>Blüte: Farbe</b>	<b>Flor: color</b>		
	white	blanche	weiß	blanco	De Louviers, Pommant seule	1
	pink	rose	rosa	rosa	Lisuna, Pinkstar, Rosabella	2
	blue	bleue	blau	azul	De Meaux, De Namur, Grosse bouclée 2	3
	violet blue	bleu violacé	violettblau	azul violeta	Alaska, Ariga, Sally, Wallonne	4
<b>29.</b>	<b>Time of harvest maturity</b>	<b>Époque de maturité de récolte</b>	<b>Zeitpunkt der Erntereife</b>	<b>Época de madurez para cosecha</b>		
	early	précoce	früh	temprana	Sally	3
	medium	moyenne	mittel	media	Géante d'Hiver	5
	late	tardive	spät	tardía	Wallone	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Cornet d'Anjou	9
<b>30.</b> (*)	<b>Time of bolting</b>	<b>Époque de montaison</b>	<b>Zeitpunkt des Schossens</b>	<b>Época de subida a flor</b>		
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Isadora, Noveli	1
	early	précoce	früh	temprana	De Meaux, Pommant seule	3
	medium	moyenne	mittel	media	Elody, Sally	5
	late	tardive	spät	tardía	Blonde à cœur plein, De Namur	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Excel, Foxie, Snoopie	9

## 8. Explications du tableau des caractères

### 8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Plante : Toutes les observations relatives à la plante doivent être effectuées juste avant la maturité de récolte.
- (b) Feuille : Toutes les observations relatives à la feuille doivent être réalisées juste avant la maturité de récolte sur des feuilles qui ne sont pas des feuilles enveloppantes ou intérieures.
- (c) Tige : Toutes les observations relatives à la tige doivent être effectuées sur une tige en floraison.

### 8.2 *Explications concernant certains caractères*

#### Add. 1, 2 et 3 : Plante : variété botanique et sous-types

Des variétés de chicorée peuvent être de “type scarole”, de “type frisée” ou de “type intermédiaire” :

- (A) Type scarole (*C. endivia* var. *latifolia*) : Les chicorées scaroles sont caractérisées par un feuillage entier à marges dentelées. Elles se distinguent de la chicorée frisée par leurs feuilles plus larges, ondulées ou enroulées et dentées sur les bords et se repliant vers le cœur de la plante.

Le type scarole comprend les sous-types suivants :

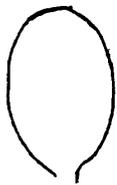
- (1) Grosse bouclée : Feuillage court et large; cœur volumineux et rempli, avec les feuilles du cœur blanches et très retournées.
- (2) À cœur plein : Forme un peu aplatie car les feuilles du centre, en partie repliées en dedans, tendent à recouvrir le cœur de la plante, formant ainsi une pomme basse assez prononcée. Pomme large à feuilles bouclées.
- (3) Géante marâchère : Variété très volumineuse, à port dressé, à feuillage ample, d'un vert blond, avec un cœur bien fermé.
- (4) Cornet : Par rapport aux autres types de scarole, les feuilles sont moins nombreuses mais beaucoup plus amples, étant presque aussi larges que longues, découpées sur les bords en dents allongées et nombreuses. La feuille, pliée d'abord dans le cœur de la plante, se développe en s'étalant à la manière d'un cornet qui s'ouvre; souvent elle forme une sorte de capuchon qui continue à envelopper assez longtemps les feuilles plus jeunes et intérieures, constituant ainsi une véritable pomme.

- (B) Type chicorée frisée (*C. endivia* var. *crispa*) : Les chicorées frisées sont caractérisées par de nombreuses feuilles étalées en rosette, profondément découpées et crispées, glabres et plus ou moins dentelées.

Le type chicorée frisée comprend les sous-types suivants :

- (1) Wallonne : Ce type est caractérisé par des feuilles longues, larges, découpées à lobes symétriques, à marges finement dentées et frisées et à côtes relativement étroites.
  - (2) Louviers : Ce type est caractérisé par des côtes très fines, un feuillage très finement et profondément découpé, assez peu frisé et un cœur serré.
  - (3) D'été à cœur jaune : Ce type est caractérisé par de larges côtes blanches et charnues, avec un feuillage demi-fin développé et frisé, moyennement découpé et un cœur bien serré jaune
- (C) Type intermédiaire : Les feuilles sont de la taille d'une scarole avec la découpe d'une frisée demi-fine.

Add. 6 : Cœur en section longitudinale



1  
elliptique



2  
elliptique large transverse

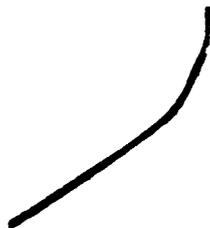


3  
elliptique étroite transverse

Add. 10 : Feuille : courbure de l'extrémité



3  
faible

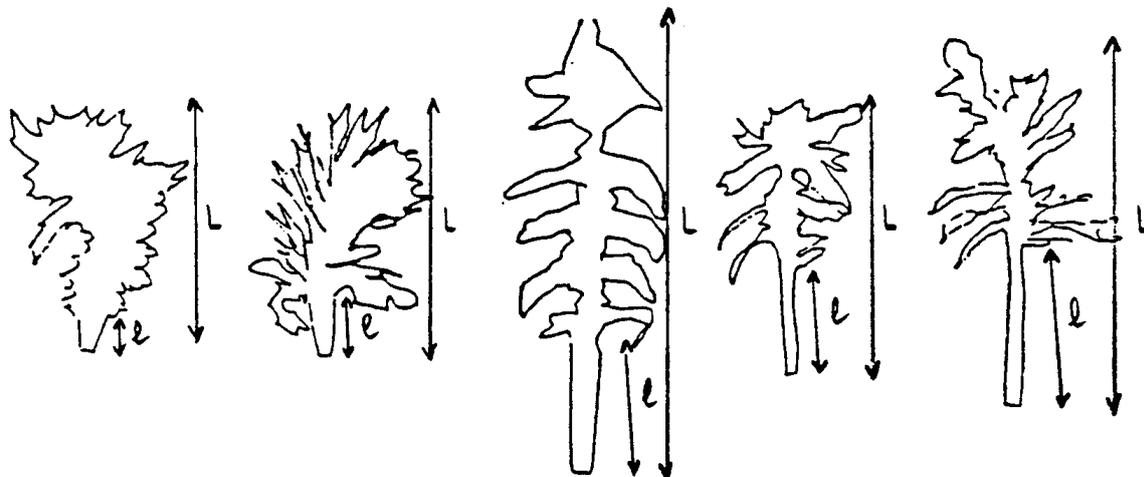


5  
moyenne



7  
forte

Add. 21 : Variétés de type non scarole seulement : Feuille : rapport longueur de la nervure médiane sans limbe/longueur totale de la feuille



L = longueur totale de la feuille  
l = longueur de la nervure médiane sans limbe

1  
très petit

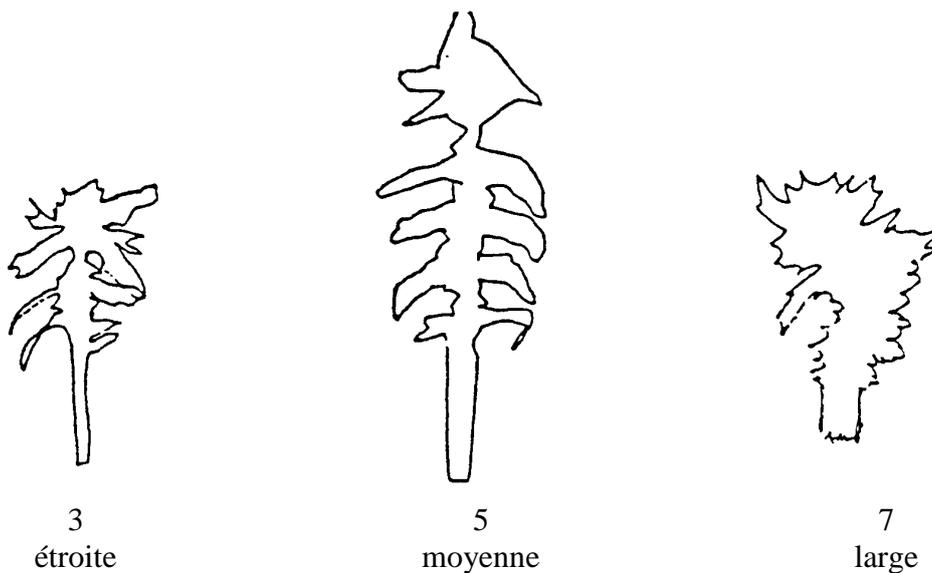
3  
petit

5  
moyen

7  
grand

9  
très grand

Add. 22 : Feuille : largeur de la nervure médiane à la base



3  
étroite

5  
moyenne

7  
large

9. Bibliographie

Pas de documentation particulière.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
<b>QUESTIONNAIRE TECHNIQUE</b> à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom latin	<input type="text" value="Cichorium endivia L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Chicorée"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété issue d'une :

4.1.1 Hybridation

- (a) hybridation contrôlée [ ]  
(indiquer les variétés parentales)
- (b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [ ]  
(indiquer la(les) variété(s) parentale(s) connue(s))
- (c) hybridation à généalogie totalement inconnue [ ]

4.1.2 Mutation [ ]  
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte [ ]  
(indiquer le lieu et la date, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre [ ]  
(préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété :

- (a) Pollinisation croisée [ ]
- (b) Autre [ ]  
(préciser)

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
<b>5.1 Plante : type de variété botanique (1)</b>		
scarole	<i>Cichorium endivia</i> var. <i>latifolia</i>	1[ ]
intermédiaire		2[ ]
frisée	<i>Cichorium endivia</i> var. <i>crispa</i>	3[ ]

Caractères	Exemples de variétés	Note
<b>5.2 Variétés de type scarole seulement : Plante : sous-type (2)</b>		
Grosse bouclée		1[ ]
À cœur plein		2[ ]
Géante maraîchère		3[ ]
Cornet		4[ ]
<b>5.3 Variétés autres que de type scarole seulement : Plante : (3) sous-type</b>		
Wallonne		1[ ]
Louviers		2[ ]
D'été à cœur jaune		3[ ]
Autres (y compris types intermédiaires chicorée frisée-scarole)		4[ ]
<b>5.4 Cœur : forme en section longitudinale (6)</b>		
elliptique	Cornet de la Loire	1[ ]
elliptique large transverse	D'été à cœur jaune	2[ ]
elliptique étroite transverse	Argentée Mirabel, De Louviers, Golda	3[ ]
<b>5.5 Cœur : couleur (7)</b>		
vert jaunâtre	Blonde à cœur plein, Toujours Blanche	1[ ]
vert	Reine d'Hiver	2[ ]
<b>5.6 Feuille : couleur (14)</b>		
vert jaunâtre	Blonde à cœur plein, Toujours Blanche	1[ ]
vert	Batavia Améliorée, D'été d'Anjou, De Namur	2[ ]
vert gris	De Louviers	3[ ]
Characteristics	Example Varieties	Note
<b>5.7 Fleur : couleur (28)</b>		
blanche	De Louviers, Pommant seule	1[ ]



QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [ ] Non [ ]

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété

7.2.1 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [ ] Non [ ]

7.2.2 Dans l'affirmative, veuillez préciser :

7.3 Autres renseignements

Une photographie représentative d'une ou plusieurs feuilles de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [ ] Non [ ]

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [ ] Non [ ]

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date